

de la louche...
de la part de l'auteur.

MONOGRAPHIE



Historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, et Recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle; par Al. Moreau de Jonnés, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, Chef d'Escadron au Corps royal d'Etat-Major, etc. Paris, 1820; un vol. in-8°. de x—524 pages.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est celui d'un homme d'esprit, qui manie également et le sabre et la plume. L'auteur passe les loisirs que lui laisse sa vie militaire à cueillir des palmes académiques. Mais cette fois l'excursion qu'il a faite dans le domaine de la médecine n'a pas été une tentative heureuse. Au lieu d'un ouvrage dogmatique sur la fièvre jaune, il nous a donné une véritable *Mono-graphie d'amateur*, bien propre, si elle était consultée sérieusement, à faire reculer la science sur ce point de tous les pas qu'elle a faits depuis 1794. Aussi lui-même a-t-il la modestie d'en dissuader la lecture à ceux qui voudront dorénavant étudier ce terrible fléau. Écoutons-le ! Après avoir donné une ample no-

menclature des auteurs dont il recommande les ouvrages aux néophytes, il dit : « Il faut retrancher de ce long catalogue les historiens et les voyageurs qui n'ont traité ce sujet qu'incidemment, et qui n'ont pu répandre sur lui que quelques lumières; il faut, si l'on veut, le réduire aux seuls ouvrages d'observation médicale (1) ». Cette remarque très-judicieuse indique positivement la catégorie dans laquelle doit être placée la monographie de notre historien voyageur, qui n'a pu être guidé dans ses recherches par l'observation médicale, puisqu'il n'a jamais exercé la médecine. Et pour caractériser son propre ouvrage d'une manière plus précise, il ajoute : « Il faut éloigner (de ce catalogue) les ouvrages de controverse ou de satire, ceux entrepris avec des connaissances insuffisantes, ou dans l'unique objet de soutenir un système ou d'établir une doctrine quelconque ». Comme notre auteur, dans tout le cours de son ouvrage, établit une controverse d'opinion avec tous ceux qu'il met à contribution, lorsqu'ils ont le malheur d'attribuer à des causes locales le développement de la fièvre jaune; comme il ne dédaigne pas d'employer la satire, ainsi qu'on va le voir; comme il a entrepris son ouvrage avec des connaissances insuffisantes, puisqu'il n'a pu joindre celles du médecin observateur à celles de l'historien; comme son unique objet paraît être de soutenir le système, ou au moins la doctrine

(1) Page 577 et avant-dernière.

de la contagion de la fièvre jaune, il raye lui-même son ouvrage du catalogue de ceux qu'on doit lire. Il prononce encore l'exclusion de ces compositions récentes où tout est *fallacieux*, jusqu'au nom de leur auteur, et bien plus encore, de ces livres qui sont étrangers à la science, mais non pas à des intérêts qui en feraient *la honte* s'ils pouvaient se rencontrer avec elle. On connaît le sens du mot fallacieux appliqué comme épithète à certaines compositions récentes qui contiennent des vérités impossibles à combattre victorieusement, puisqu'elles sont fondées sur l'expérience; mais la valeur du mot fallacieux appliqué à leur auteur est une énigme pour nous. Que veut dire M. Moreau de Jonnés lorsqu'il parle d'ouvrages qui seraient étrangers à la science, et non pas à des intérêts qui en feraient la honte s'ils pouvaient se rencontrer avec elle? Sans doute il ne veut pas désigner ceux de MM. les docteurs Devèze, Valentin, Benjamin Rush, Charles Lefort, Assalini, Savaresi, Mitchill, Pascalis, Miller de New-York, Potter du Maryland, et de quantité d'autres honorables indagateurs de la vérité, puisque tous ont écrit sous la dictée de l'expérience et de l'*observation médicale*, et que plusieurs d'entre eux ont, encore sous la dictée de l'expérience, abjuré de bonne foi toute idée de contagion dans la fièvre jaune, quoiqu'ils eussent précédemment professé l'opinion contraire. Du reste, les expressions dont se sert ici notre auteur nous paraissent outre-passer

de beaucoup les bornes de la polémique la plus aventureuse. Nous regrettons sincèrement qu'il ait porté cette espèce d'avis à la fin de l'ouvrage; si nous l'eussions trouvé au commencement, nous n'aurions pas poussé plus loin notre lecture, ni fait les remarques critiques que cette lecture nous a suggérées.

Ce n'est pas que les documens historiques de la fièvre jaune, que l'auteur a rassemblés, soient sans intérêt; on est fort aise de trouver dans la première partie de l'ouvrage des recherches étendues sur les irruptions de la fièvre jaune pendant les 15^{e.}, 16^{e.}, 17^{e.} et 18^{e.} siècles. Médecins, historiens, voyageurs, missionnaires, tout a été consulté pour parvenir à la découverte de l'origine de la maladie, et pour prouver son endémicité dans les îles de l'Archipel des Antilles. Mais malheureusement, dans ses recherches, l'auteur, préoccupé d'une seule pensée qui le porte à voir de la contagion partout, n'a développé en aucune manière le caractère d'historien impartial. Il en est résulté qu'il s'est lui-même interdit toutes les routes qui pouvaient le conduire à la découverte de la vérité, soit en invoquant des autorités trop faibles, soit en combattant celles qui avaient plus de poids, soit en adoptant les erreurs nées des fausses dénominations, des préjugés ou de la frayeur qu'inspirait une maladie si redoutable aux Européens qui abordaient les climats brûlans du Nouveau-Monde; citons des exemples extraits de son ouvrage :

« Une épidémie de fièvre jaune (2) exerce à Cibao de grands ravages, et sur les compagnons de Colomb, et sur les indigènes. Pierre Martyr, qui rapporte le fait, dit que la famine en était la cause, et il ajoute que les insulaires périssaient journellement comme si *c'étaient des moutons attaqués de pourriture* ». De ces expressions, M. Moreau infère que la maladie était contagieuse. Rien assurément n'indique moins la présence d'un virus contagieux, communicable par le contact des choses et des personnes contaminées, que ces formidables épidémies qui frappent de mort tant de milliers d'individus à la fois. La cause en est évidemment répandue dans l'atmosphère qu'ils respirent et dont ils sont imprégnés; autrement la marche de la maladie serait fort lente et facile à borner. C'est donc bien certainement dans le lieu où l'épidémie se développe que se trouve le foyer d'où s'élançant les miasmes qui infectent l'air d'une pestilence rendue plus ou moins active, plus ou moins meurtrière, par l'influence de certaines qualités atmosphériques. Cela est si vrai, que si l'on fuit les lieux où existe cette pestilence, et ceux qu'elle a successivement envahis, la maladie suit sa marche sur les individus isolés du foyer, ne se communique point aux personnes qui les entourent, et l'épidémie cesse pour ces derniers; ce qui n'arriverait pas si la maladie était contagieuse, car alors elle se répandrait dans

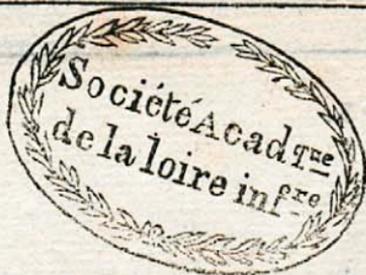
(2) Page 51

es lieux où se fait l'émigration des malades. A l'appui de cette doctrine, je citerai un autre exemple rapporté par notre auteur. On lit (3) : « Colomb, pour faire cesser la fièvre jaune existante à la Véga royale, ne trouva d'autres moyens que de disperser ceux qui en étaient atteints dans les villages des Indiens, » mesure, dit M. Moreau, qui est encore la seule dont l'exécution puisse arrêter les ravages de ce redoutable fléau. Cette assertion de notre auteur est vraie et prouve irrévocablement, en opposition à son système, que la maladie tient à des causes locales et n'est point contagieuse; et que la seule mesure à suivre dans ce cas, alors comme aujourd'hui, consiste à fuir le foyer d'infection.

Jérôme Benzoni, dans son histoire du Nouveau-Monde, accuse la famine d'être l'origine du désastre de Cibao; cependant il en attribue la cause immédiate « aux cadavres des Indiens, qui étaient épars de tous côtés dans les champs, et dont la corruption infecta tellement l'air qu'il en mourut une quantité. » Cette explication, qui contrarie fort M. Moreau, n'est pas plus admissible, suivant lui (4), que celle des autres auteurs contemporains, qui prétendaient que les Espagnols n'avaient la fièvre jaune et la syphilis que parce qu'ils mangeaient des lézards. Et c'est avec cette légèreté que notre auteur récuse

(3) Page 22.

(4) Page 2.



une autorité imposante sur un fait généralement reconnu, même par les médecins les plus disposés à croire à la contagion de la fièvre jaune. En effet, presque tous admettent des causes locales comme moyens procréateurs de la maladie, et croient qu'elle ne devient contagieuse que secondairement, et lorsqu'elle est arrivée à un certain degré d'intensité. Et parmi les causes locales, ils placent au premier rang la putréfaction des cadavres d'hommes et de chevaux laissés sur le terrain, après les combats sanglans, pendant les hautes températures atmosphériques.

Nous pourrions multiplier à l'infini de pareilles citations, dont les sujets se reproduisent à chaque feuillet du livre que nous examinons ; mais ce serait sans aucun fruit ; celles-ci suffisent pour faire connaître sur quels raisonnemens et sur quelles autorités l'auteur se fonde pour conclure que la fièvre jaune est endémique des Antilles, et qu'elle ne s'est jamais communiquée ailleurs que par contagion. Si M. Moreau se fût borné au rôle d'historien, cette partie de son livre, riche en recherches, nous nous plaisons à le répéter, eût pu présenter de l'intérêt ; mais en voulant y juger de grandes questions de médecine, à la connaissance desquelles il n'a pu s'élever, il n'a fait autre chose que de travailler à embrouiller la matière.

Ces réflexions acquièrent plus de force par la lecture de la deuxième partie du livre, ayant pour titre : Tableau historique et médical des irruptions de la fièvre jaune des Antilles au commencement du 19^e.

siècle, dressé d'après l'observation immédiate de cette maladie, à bord des vaisseaux, dans les hôpitaux et parmi les troupes des Indes occidentales. Rien assurément n'est moins médical ni moins digne d'un titre aussi pompeux que cette relation où l'auteur a accumulé toutes les erreurs sur la prétendue contagion de la fièvre jaune. De grandes expéditions sorties des ports de France en 1802, pour reprendre possession de nos colonies d'Amérique, débarquèrent à la Martinique au moment de l'hivernage; et bientôt furent assaillies par la fièvre jaune si fatale aux Européens non acclimatés. L'épidémie exerça de grands ravages; M. Moreau, qui faisait partie de l'armée comme officier, et qui n'avait que des fonctions militaires à remplir, se crut en état de fixer l'étiologie et le diagnostic de cette formidable maladie, et aussitôt il se mit en opposition avec les médecins des Antilles, qui la regardent comme une fièvre maligne ne différant de celle d'Europe qu'à raison de la diversité des climats. Il se mit en opposition avec les médecins français, qui l'ont étudiée le plus soigneusement sur un grand théâtre, et qui ont appris par des observations bien faites qu'elle ne se développe jamais que par des causes locales, et qu'elle est toujours exempte de contagion. Nous citerons honorablement parmi ces médecins, ceux dont les noms se présentent à notre mémoire dans cet instant, ce sont MM. Cassan, Dariste aîné, Dariste jeune, Devèze, Gaubert, Lefort, Luzeau, Peyre, Savaresi. M. Moreau voudra donc bien nous pardonner si nous recusons sa compétence

à contrebalancer de telles autorités, surtout dans une matière où les faits parlent si haut contre l'opinion qu'il a embrassée, et si nous croyons son livre condamné à l'oubli par la force des choses. Supposons pour un instant que M. Moreau, réuni avec huit ou dix officiers de son grade, ait jugé un fait d'armes qui se serait passé sous leurs yeux pendant une bataille où ils auraient conduit eux-mêmes les braves à la gloire, que dirait-il d'un médecin, d'un notaire, d'un avocat, qui viendrait faire un gros livre pour prouver que tous ces Messieurs sont dans l'erreur, et que lui seul a bien jugé le fait ?

Sans vouloir tirer avantage d'une telle comparaison, nous dirons pourtant que M. Moreau n'est pas du tout apte à juger des causes productrices de la fièvre jaune ; pour le prouver nous rapporterons textuellement l'histoire du brick le Palinure, qu'il reproduit sans cesse, comme favorable à la cause qu'il défend, quoiqu'elle indique le contraire. • A bord de ce brick (5) qui était mouillé dans le carénage du fort Royal, et qui fut envahi par la fièvre jaune, il mourut plusieurs personnes acclimatées, dont la vie eût été épargnée par une irruption d'un caractère moins dangereux. Les ravages de la maladie continuèrent parmi l'équipage de ce bâtiment, lorsqu'il eut mis à la voile ; et, dans les premiers jours de sa croisière, trois hommes moururent de la fièvre jaune ; sur

(5) Page 122.

soixante-quatre, il y en avait quatorze, y compris le capitaine, qu'elle dévorait au moment où le Palinure rencontra le brick anglais la Carnation, et le prit à l'abordage, après un combat glorieux. Ce dernier bâtiment arrivait d'Europe et n'avait touché à aucune terre de l'Amérique; conséquemment il était étranger à la fièvre jaune et à ses prétendues causes locales et générales. Cependant soixante hommes de son équipage, ayant été mis à bord du Palinure, la contagion éclata parmi eux avant le huitième jour, et le douzième jour, il y en avait déjà onze qui avaient péri avec le vomissement noir. Lorsque les bricks mouillèrent au vent de la Martinique, dans le cul-de-sac de Sans-Soucis, je fus envoyé à bord par le général comte de Houdetot, dont j'étais alors aide-de-camp. Je reconnus que dans ce moment il y avait sur le Palinure seize hommes atteints de la fièvre jaune, et appartenant, soit à son équipage, soit à celui du brick anglais. Des soixante prisonniers, vingt-deux étaient déjà morts par l'effet de cette maladie, *et il est évident qu'ils n'avaient pu la contracter que par la communication des personnes et des choses.* Rien n'est moins évident au contraire que les conséquences que M. Moreau tire de ce fait. Et déjà ces conséquences ont été si victorieusement combattues par MM. Devèze et Valentin, qu'il ne devrait plus en être question. De quoi s'agit-il? Le Palinure, mouillé dans le carénage du fort Royal, est envahi par la fièvre jaune, et devient par le fait même de cet envahissement, un foyer d'infection. Il est mis à la mer

dans cet état; il rencontre dans les eaux de la Martinique et sous le même ciel, le brick la Carnation, venant d'Europe; il s'en empare et prend à son bord soixante hommes de l'équipage. Les prisonniers non acclimatés augmentent l'encombrement du Palinure, et, par conséquent, le foyer d'infection; ils y prennent la fièvre jaune, comme ils l'auraient prise sur un point quelconque des Antilles, où se seraient trouvées des causes d'infection, favorables à son développement, comme ils auraient pu la prendre sur le brick même, sans qu'il eût touché aucune terre, aucun bâtiment, aucun individu infecté.

M. Lefort, médecin du Roi à la Martinique, aussi recommandable par ses lumières que par la pureté de ses principes, et digne en tous points de faire autorité, sait, comme M. Moreau, tout ce que les historiens, les voyageurs et les médecins ont écrit depuis trois siècles en faveur de la prétendue contagion de la fièvre jaune. Comme lui, il partageait l'erreur commune lorsqu'il écrivait son Mémoire sur la contagion : mémoire qui fut couronné par la Société de médecine de Paris. Mais appelé depuis à exercer sa profession dans les États de l'Union et aux Antilles, il mit à profit les travaux des modernes observateurs, étudia la maladie avec la liberté d'esprit qui caractérise le véritable savoir, aperçut enfin la lumière, à l'aide de laquelle il est sorti de ce dédale d'erreurs où l'on voudrait nous replonger. Et, marchant en tous points sur les traces du célèbre Benjamin Rush,

comme lui, il a avoué sa méprise avec candeur. Il a envoyé sa confession de foi à la Société de médecine, avec les pièces sur lesquelles elle se fonde. Mais en attendant que ces importantes communications soient publiées, nous allons extraire du *Medical repository* de New-York (6) quelques faits que ce savant médecin a soumis au Rédacteur de ce dernier recueil (7).

« Il n'y a pas, dit M. Lefort, un seul exemple que la fièvre jaune se soit communiquée par contagion à un malade, à un convalescent ou à un employé de l'hôpital du Fort-Royal, où pendant un an, c'est-à-dire de juillet 1818 à juillet 1819, six cent soixante-sept personnes ont été traitées de la fièvre jaune...

• Plusieurs bâtimens de commerce sont arrivés de France à la Martinique à la fin de 1819, ayant des personnes malades de la fièvre jaune, avant d'avoir communiqué avec la terre et sans avoir touché aucun bâtiment depuis leur départ de France. (Parmi ces bâtimens, M. Lefort cite particulièrement le *Fabricius de Marseille* qui, en arrivant, avait la moitié de son équipage atteinte de la fièvre jaune.)

• Pendant les premiers six mois de 1819, la fièvre jaune attaqua sporadiquement les troupes stationnées dans la ville et l'arsenal au Fort-St.-Louis, ainsi que

(6) Juin 1820, page 350.

(7) Depuis que cet article a été livré à l'impression dans ce Journal, j'ai publié séparément la correspondance de M. Lefort, avec des notes.

les marins des bâtimens du Roi et du commerce. Aucune de ces personnes n'avait eu de communication avec des individus malades, et aucun d'eux ne communiqua la maladie à ses camarades, hors du foyer d'infection ». Que répondre à tous ces faits?

A l'histoire de la Palinure, M. Moreau fait succéder un fait, dans le récit duquel la vérité sur le caractère non contagieux de la fièvre jaune lui échappe, mais qu'il cherche à gazer de son mieux. Un matelot français, prisonnier de guerre, partit, le 14 mars 1809, de la rade de St.-Pierre (Martinique) à bord du transport anglais le *Mercury*. Il avait éprouvé, pendant le siège du Fort-de-Bourbon, plusieurs symptômes de fièvre pernicieuse, mais lors de son embarquement, il était en apparence bien portant. Le 1^{er}. avril, il fut pris de la fièvre jaune, et expira dans la soirée du deuxième jour. Il est à remarquer que M. Moreau, forcé de devenir le médecin des troupes dont il était le chef, faillit voir jeter tout vivant à la mer le seul malade qu'il ait eu à traiter dans la traversée, tant la frayeur qu'inspirait la fièvre jaune était grande. Cependant il nous dit lui-même (8) : « Quoiqu'il y ait eu impossibilité d'isoler *entièrement* ce malade à bord d'un bâtiment qui était encombré de troupes, néanmoins, dans ce cas, la fièvre jaune *ne devint pas contagieuse*. Mais on doit remarquer qu'elle ne l'avait pas été *non plus*, pendant cette même année, à la

(8) Page 124.

Martinique, où, excepté sur le Palinure, elle ne s'était montrée que d'une manière sporadique et individuelle ». Les aveux de notre auteur sont conformes à tout ce que les médecins dégagés de préjugés observent journellement et en tous lieux, et font irrévocablement le procès à sa doctrine. Que serait-ce, en effet, qu'une maladie contagieuse, qui ne se communiquerait pas par le contact, et qui régnerait sporadiquement dans certaines contrées et à certaines époques ? Ce n'est pas ainsi qu'on raisonne en médecine.

La troisième partie de l'ouvrage se compose de recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de la fièvre jaune. On trouve effectivement dans ces recherches des notions assez étendues de physique générale appliquées au sujet, mais rien, absolument rien, des doctrines physiologiques que renferment les immortels ouvrages des Barthez, des Dumas, des Richerand, etc. Enfin de nombreux résultats terminent l'ouvrage; on a pu juger, par ce qui précède, sur quelles prémices ils sont établis. Mais arrêtons-nous, et ne portons pas plus loin l'examen, d'un livre, qui n'a pour but *que de propager des erreurs déplorables*, et qui d'ailleurs, par la nature de sa composition, ne peut, en aucune manière, appartenir à la médecine.

SÉDILLOT.

(Extrait du Journal universel des Sciences médicales.)

